

# Accès aux soins et services pour les demandeurs d'asile

Obstacles et pistes de solutions  
27 avril 2021

par Marie-Eve Boulanger et Alexis Jobin-Théberge  
Colloque virtuel Accès aux soins pour les migrants sans assurance-santé  
provinciale

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Ouest-  
de-l'île-de-Montréal

Québec 

  
PRAIDA  
PROGRAMME RÉGIONAL D'ACCUEIL ET  
D'INTÉGRATION DES DEMANDEURS D'ASILE

# Plan de la présentation

- La population des demandeurs d'asile: caractéristique et besoins
- Les orientations ministérielles
- Les constats et actions
- La pandémie: leçons apprises
- Les pistes pour l'avenir



# Mission et mandat du PRAIDA

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Ouest-  
de-l'Île-de-Montréal

Québec 



Le mandat officiel du PRAIDA est établi par l'entente entre le MIFI et le MSSS.

Le PRAIDA a pour mission de **faciliter l'établissement et l'intégration des demandeurs d'asile au Québec.**

La spécificité de notre mandat est en lien avec **l'intervention psychosociale en contexte migratoire non-planifié.**

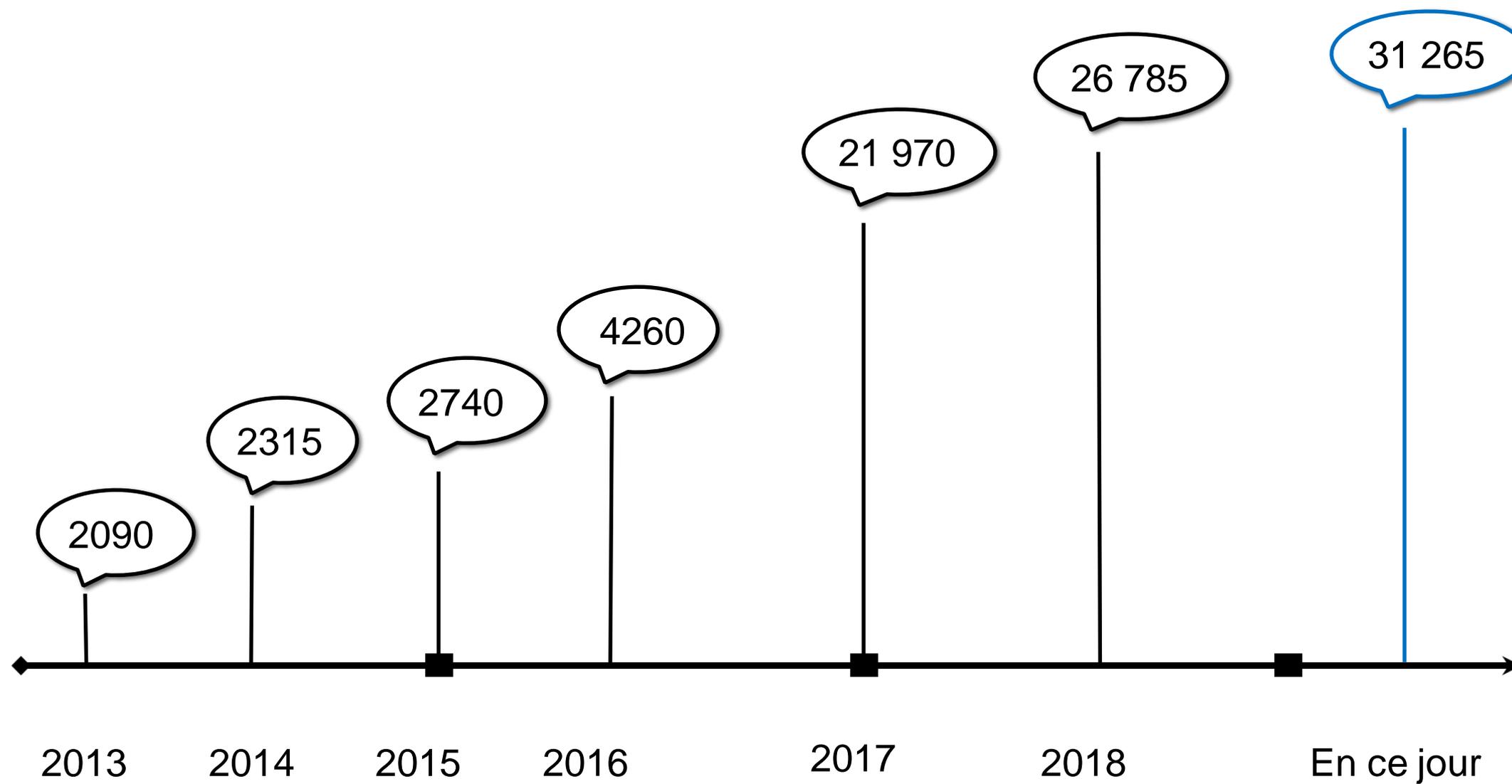


- Services psychosociaux et de santé;
- Hébergement temporaire
- Collaboration avec les organismes communautaires et institutionnels
- Bilan de santé et de Bien-être aux réfugiés réinstallés résidant sur l'Île-de-Montréal
- Soutien téléphonique et formations aux professionnels

# Population au Québec

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Ouest-  
de-l'île-de-Montréal

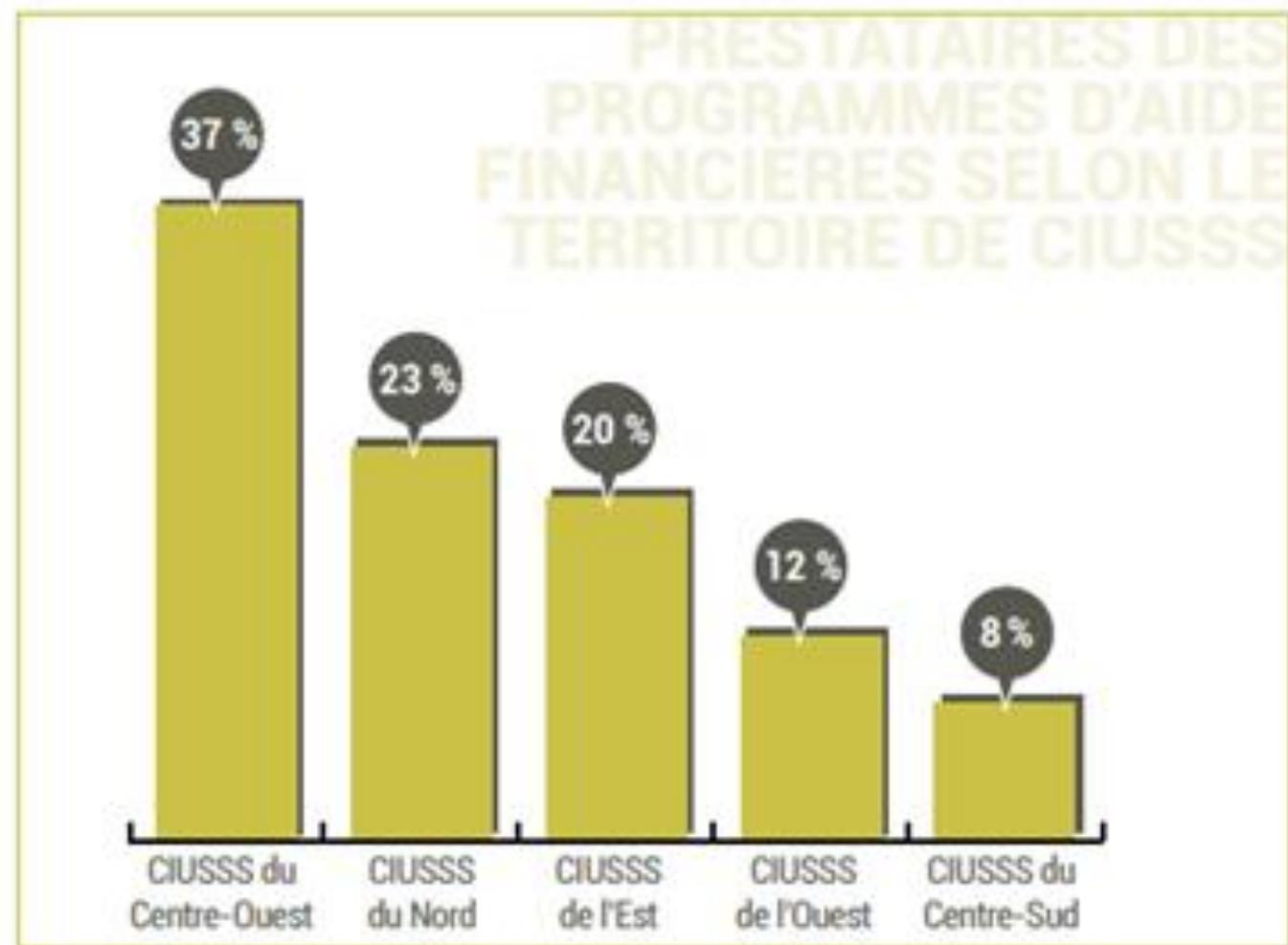
Québec



# Répartition des demandeurs d'asile

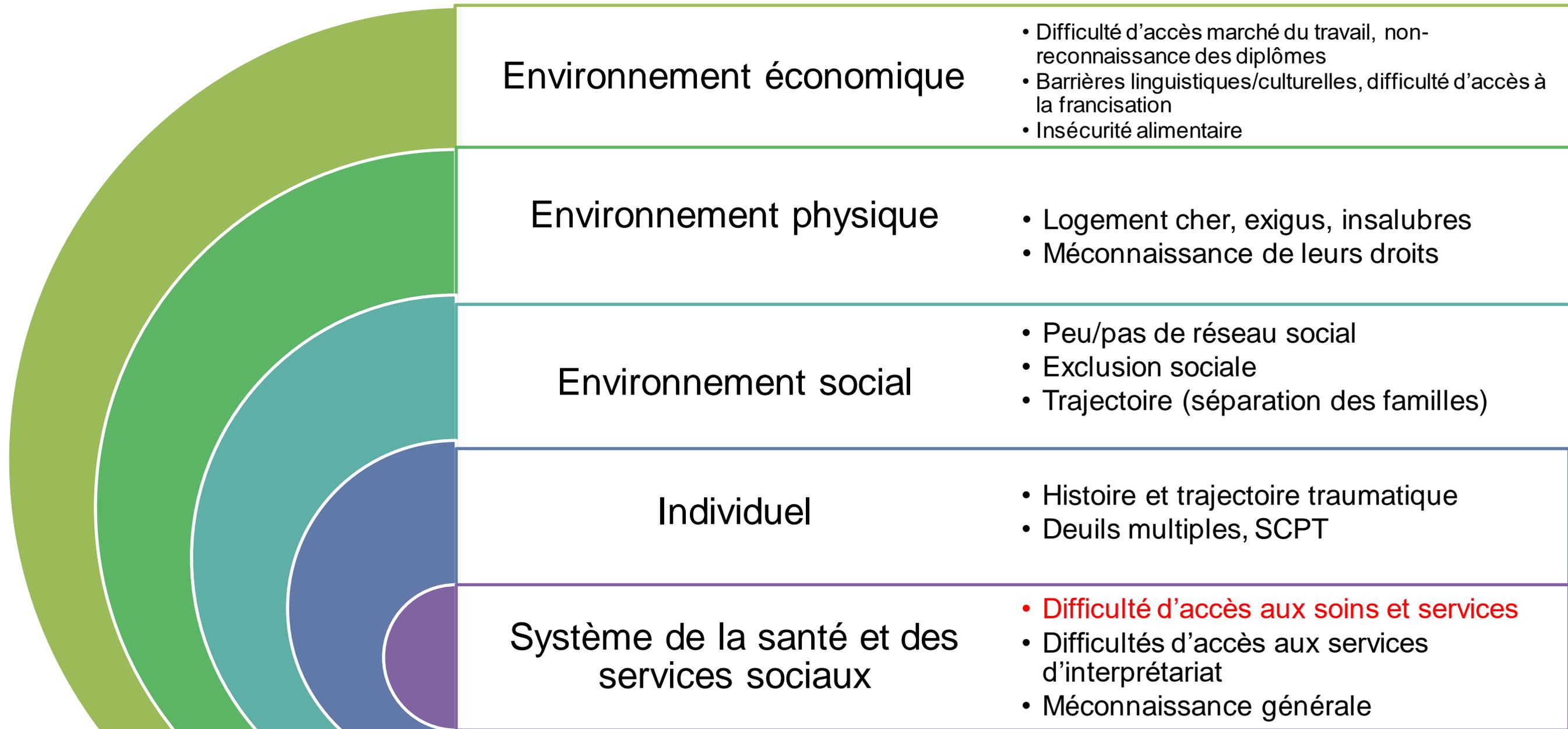
Montréal = 83 %

Régions = 17 %

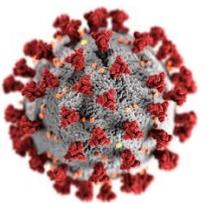
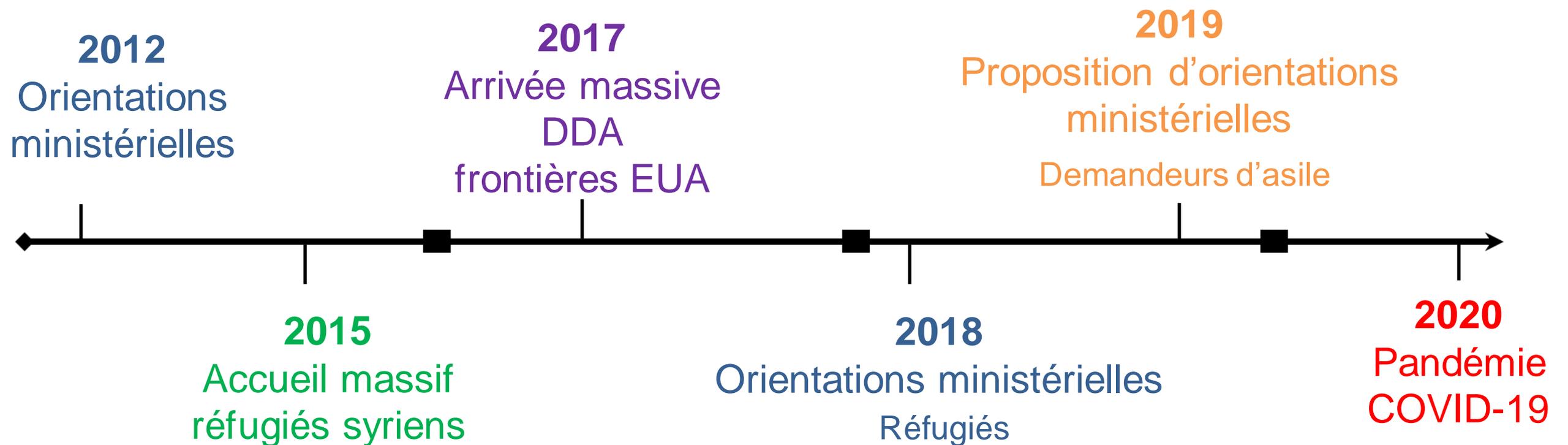


[Demandeurs d'asile, Réfugiés et Migrants à statut précaire, Un portrait montréalais réalisé par la DRSP \(2019\)](#)

# Les demandeurs d'asile, population vulnérable



# Orientations ministérielles



# Post-2017: Mobilisation montréalaise

Mise sur pied du Comité régional concernant les demandeurs d'asile et réfugiés (2018)...

- Méconnaissance de cette population à plusieurs niveaux
- Difficulté d'accès aux services médicaux, malgré la couverture du PFSI
- Difficulté d'accès aux établissements
- Besoins de formation
- Besoins de statistiques

# Réalisations

## **Données probantes**

- Publication d'un portrait montréalais réalisé par la DRSP: Demandeurs d'asile, réfugiés et migrants à statut précaire (2019)

## **Accès aux services médicaux**

- Accès GMF-R – Projet pilote de comptabilisation
- AMP spécifique pour demandeurs d'asile

## **Accès aux établissements**

- Sondage réalisé auprès des établissements pour comprendre les barrières et/ou facilitateurs d'accès

## **Formation**

- Sondage sur les besoins de formation
- Information, sensibilisation et formation
- Série de webinaires (PRAIDA & CERDA)

# Et en région?

L'accès s'est amélioré à Montréal, mais le déplacement de plusieurs demandeurs d'asile à l'extérieur du Grand Montréal crée des enjeux en régions.

- ⇒ Peu de professionnels de la santé inscrit comme fournisseur de Croix-Bleue Médavie
- ⇒ Peu de connaissance sur cette population

Ce qui en résulte...

- Surutilisation de l'urgence et/ou des cliniques des réfugiés

# Ce que nous apprend la pandémie

- La fragilité des gains;
- Augmentation des besoins sur plusieurs sphères (santé mentale, emploi, logement, etc.);
- Mise en place de nouveaux processus d'accès qui ne tiennent pas nécessairement compte des particularités des demandeurs d'asile:
  - Plateformes de prise de rendez-vous nécessitant une RAMQ.
  - Télémédecine.
- Adaptation des approches pour rejoindre les populations vulnérables (dont les DDA)

# Pistes pour l'avenir

- Orientations ministérielles – importance de la responsabilité populationnelle des établissements;
- Actions collectives sur les déterminants de la santé afin d'améliorer les conditions de vie;
- Accessibilité - collaboration interétablissement, collaboration des RLS pour répondre aux besoins;
- Rendre accessible aux services de première ligne;
- Information, sensibilisation et formation – démystifier, mieux comprendre et mieux intervenir;
- Soutien du PRAIDA aux établissements/organismes communautaires et ce, partout au Québec;
  - Expertise, complexité des enjeux, du statut, du processus migratoire et de leurs droits et accès.
  - Transfert de connaissance et soutien aux professionnels.
- Encourager les professionnels à devenir fournisseurs de Croix-Bleue Médavie.



« L'accès à la santé est un droit fondamental, mais trop souvent encore, ceux qui en ont le plus besoin, notamment les migrants et les personnes déplacées de force, sont laissés pour compte »

Directeur général de l'OIM, António Vitorino.



**Merci de votre  
attention!**